

**EMBARGO AU PRONONCÉ**

**ALLOCUTION DE M. LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE  
CO-PRINCE D'ANDORRE**

**Devant les autorités de la Principauté d'Andorre**

**Maison des Vallées (Principauté d'Andorre) – Jeudi 29 juillet 2010**

Monsieur le Syndic Général,  
Monsieur le Chef de Gouvernement,  
Mesdames et Messieurs les Élus et Membres du Gouvernement,  
Mesdames et Messieurs,

C'est une grande joie et un grand honneur pour moi d'être pour la première fois en Andorre aujourd'hui et de pouvoir m'adresser à votre assemblée, dans cette Maison des Vallées qui est le cœur de la démocratie andorrane. Depuis plus de 700 ans, votre assemblée reflète l'unité politique de l'Andorre, que vous avez su préserver et faire évoluer à travers l'Histoire.

Je veux vous dire combien je suis fier d'être coprince de votre Principauté, avec Son Excellence l'évêque d'URGELL. C'est une responsabilité, dont je mesure l'importance symbolique et la dimension historique.

J'ai pu donner le sentiment, - vous l'avez rappelé, Monsieur le Syndic Général, - que je prenais mon rôle de Coprince très à cœur : c'est vrai. Trop à cœur ? Je ne le crois pas. Je respecte profondément le partage des responsabilités politiques et des fonctions institutionnelles, qui a été conforté par les Andorrans lorsqu'ils ont adopté votre Constitution. Mais je souhaite voir l'Andorre endosser pleinement les responsabilités qu'implique son appartenance à la communauté internationale.

Aujourd'hui, l'Andorre doit ouvrir un nouveau chapitre de son histoire pour construire son avenir dans un monde en pleine mutation.

La crise a montré la nécessité pour tous les États de bâtir ensemble un nouveau modèle de capitalisme, plus juste, plus pérenne. Dans ce nouvel équilibre, la transparence des activités financières et la lutte contre les paradis fiscaux sont des éléments fondamentaux.

Je tiens à saluer les progrès faits par l'Andorre en matière de coopération fiscale, puisque vous avez déjà signé 17 conventions d'échange de renseignement, notamment avec la France. De même, la révision de la législation sur la levée du secret bancaire constitue une avancée décisive.

J'engage l'Andorre à poursuivre ses efforts. Dès que les réformes prévues auront été mises en œuvre, la France négociera une convention fiscale bilatérale permettant d'éviter les doubles impositions.

En lançant ces réformes fiscales, vous avez prouvé votre détermination à inscrire Andorre dans le XXI<sup>e</sup> siècle.

J'y vois un signe très positif pour l'évolution de vos relations avec l'Union européenne, à laquelle vous réfléchissez actuellement et que la France soutient pleinement. Nul ne peut nier que l'Andorre s'inscrit au sein de l'Europe, par sa géographie, son histoire, sa population, sa culture. Les merveilleuses églises andorranes en sont un témoignage éloquent : leur sévérité mêlée de grâce, leur modestie pleine de force, illustrent la beauté de cet art roman qui a été l'un des premiers à mêler toutes les influences européennes.

Pour ouvrir de nouvelles relations avec les États membres de l'Union européenne, de nombreuses voies s'ouvrent à vous, notamment la possibilité d'un accord d'association. Cette décision est cruciale, car elle permettra d'offrir à la Principauté les débouchés et l'ouverture internationale qui sont les conditions de son avenir.

Permettez-moi de formuler le vœu que cette Principauté chère à mon cœur poursuive son épanouissement dans la fidélité à sa souveraineté et à son identité.

Vive l'Andorre, Visca Andorra.